-R. H-RITOIRE DU RUANDA-URUNDI RESIDENCE DI RUAN A PERRITOIRE DE RUHEMOSKI ----

PROCES-VEHBAL ADMINISTRATIF .-

L'an mil neuf cent cinquante neuf le vingt et unième jour du mois de decembre,

Devant Nous Dawk R. Abu A Theophile, agent Territorial

Principal nous trouvant à Ruhengeri,

Comparait le sous-chef ZUZI

Q.-Que s'est-il passe avec votre caisse d'impôt?

R.-C'etait le jeudi 5 novembre, que je m'étais rendu sur la colline Muhaga, à côte du deuxième jour du briquetier Rugirankana Joseph. J'y ai pris un verre de bière. Vers 12 heures je suis rentre ête chez moi. Arrive a 1 Km de chez moi j'ai croise des incendiaires et des millards. Arrivé chez moi j'ai trouve mon habitation incendi

Ma femme ataitament et mon boy étaient absents. Tout était brûle Q .- Pourtant la caisse contenant un registre se trouve chez Monsieur

le Comptable. R.-Oui il y a quelqu'un le nomme Claver NKIHANUYS qui m'a rendu cette caisse.

Q .- Quand cela?

R.-Vers 6 heures du soir de la moduc journee.

Q .- Comment était-il la possession de cette caisse?

R.-Il a croise un pillard qui portait cette caisse et il l'a saiséé.

Q.-Est ce que l'argent n'était pus conserve dans cette même caisse?

R .- Non l'argent se trouvait dans une malle numeraire ainsi que les cartes d'assistance médicale au nombre de 7

.-Où est-elle cette malle?

R .- Je ne sais pas je he l'ai pas retourvee

Q .- Où se trouve votre remme?

R.-Au Bukamba.

4.- Et votre boy?

R .- C'est precisement Claver NKIRANUYE.

C.-Avez-vous un karani?

R. - Oui Petro Kaziye.

Q.-Est-il se toujours sur la colline?

R.-Cui. Mais il n'était pas present au moment de l'incendie. Il s'était rendu à Rwaza.

Q .- Est ne que votre boy me zamaniaxpanxenta n'a pas vu la malle nu raire? R.-Je n'en sais rien.

1. +Avez-vous quelque chose a ajouter?

R.-Ce qui prouve que je n'étais chez mei, ce jour j'étais avec 10 sous chef Zimulinda et l'auxiliaire Agri. Augorora.

Le Comparant 80/

Comparait ensuite le 23 decembre 1959 à Muhaza le nomme NTAHUGAYUBNE, sous-chef a Muhaza.

Q.-Le jour qu'on a incendie la maison du sous-chef étiez-vous sur la colline?

R.-J'étais à l'ecole à Muhororo.

Q .- Vous savez que la maison du sous-cher a été pillee d'abord?

R .- Je ne le sais pas.

..- Savez-vous que la malle avec l'argent a disparue?

R.-On m'a dit celaliais je a'en sais rien.

Q.-Avez-vous dejà enquête au point de savoir où cette malle se trouve



rail

Après l'examen des documents comptables au service comptabilité du Territoire et du registre modèle B du sous-chef Suzi, devait avoir en justification au moment des événements ;

acquits vendus:			1958	soit	1.	.114,50	Frs
	4	I.S. I.B.		93		400	29
		I.C.		9.9	7.	173,-	11
	I	I.L.	99	99		224, -	99
		I.B.		27		990 ,-"	17
		17	Cotal	82		501,50	16
acquits nen vendus	5 5	I.C.	1958	valeu	=I .	.857,50	57
	44	1.6.	エッショ	11 17	17.	554,-	23
				46		148	90
	5	Laba	1959		000 × 100 ×	556.	ff
					SU.	389,50	19
Cartes d'assistant	e aé	dical	.e: 7	A ICC=	ades e discoder i elektro	Tel,-	11
		,	otal		II.	L89,50	12
			otel	genéral:	:30.	991,-	10

Trente mille neuf cent nomante et an francs.

L'agent Territorial Principal.

Demand Miles Table